

Verdun, le 7 janvier 2020

OBJET : Nouvelles consignes du gouvernement du Québec

Chers parents,

D'abord disons que nous sommes tous très soulagés et heureux d'apprendre que l'école primaire en présentiel recommence bel et bien lundi prochain le 11 janvier. L'horaire régulier reprend donc son cour, avec les deux heures d'entrée progressive (8 h 07 et 8 h 17) et le service de garde pour tous (7 h à 18 h). La différence sera dans les mesures sanitaires renforcées afin d'assurer la sécurité de tous et limiter encore plus la propagation de la Covid-19.

Voici un message du CSSMB qui explique les changements :

« Suite au point de presse tenu hier par le gouvernement du Québec, nous souhaitons vous informer des mesures qui ont été annoncées.

Préscolaire et primaire

*Le retour en classe aura lieu le **11 janvier prochain**, comme prévu. Tous les élèves, sauf au préscolaire, devront **porter leur couvre-visage** en tout temps, et ce, dans les espaces communs intérieurs et extérieurs et dans l'autobus. Les élèves de la 5^e et de la 6^e année devront également le porter en classe.*

À l'heure actuelle, ce sont les informations dont nous disposons. Suite aux annonces prévues dans la journée de vendredi par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, une communication vous sera transmise par le CSSMB. »

L'équipe école fera tout pour soutenir les élèves dans l'utilisation des couvre-visages. Cependant, vous pouvez profiter de la fin de semaine pour pratiquer avec votre enfant le port du couvre-visage, le retrait et le rangement de celui-ci. À l'école, chaque pupitre sera muni d'un petit crochet où l'élève pourra déposer son couvre-visage pendant qu'il est dans la classe. Une affiche récapitulative du port du masque est jointe à cette lettre afin de vous accompagner dans cet enseignement. De plus, nous vous conseillons fortement d'identifier les couvre-visages de vos enfants.

Pour plus de détails sur les nouvelles consignes sanitaires, veuillez lire le communiqué du gouvernement à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/#c81013>

Enfin, nous vous rappelons qu'il est très important de nous informer des consignes émises par la direction de la santé publique (DSP) à l'égard de votre famille. Si vous avez été en contact direct avec une personne ayant la Covid-19, il se peut que la DSP vous demande de rester en isolement à la maison jusqu'au 18 janvier par exemple. Ainsi, votre enfant ne pourrait se présenter à l'école avant le 19 janvier et c'est ce que nous devons savoir.

Évidemment, s'il y a des risques de contamination à l'intérieur de l'école, toutes les familles seront mises au courant, comme ce fut le cas en novembre dernier.

La vigilance des familles de l'école, des élèves et du personnel fait que nous n'avons eu qu'un seul cas à l'école pour l'instant. Continuons dans le même sens afin de permettre aux élèves de pouvoir continuer à aller à l'école et retrouver une vie « normale » le plus vite possible.

Cordialement,



Mélanie Charbonneau,
Directrice, école des Saules-Rieurs.